

Réunion restreinte du 13 juillet 2021

P.V. n° 1

Président : M. GUIGNARD.

Présents : MM. BOESSO – REPENTIN.

Excusés : MM. MONTEIL – SISSAOUI - SUAREZ.

Administratifs : MM. VALLET - MOUTHAUD.

La commission a été très triste d'apprendre le décès de Jacky DEBRIS qui fut l'animateur de cette commission sous l'ex Ligue du Centre-Ouest pendant de nombreuses saisons. Elle s'associe à la douleur de sa famille et pense fort à sa compagne Magali.

La commission souhaite un prompt rétablissement à son collègue Henri MONTEIL, très récemment hospitalisé, en souhaitant le revoir très rapidement parmi nous.

COUPE DE FRANCE

689 engagés (dont Girondins de Bordeaux et Pau F.C. - Chamois Niortais F.C. exclu par DNCG)										
29/08/2021	1 ^{er} Tour	-----}	295	matches avec	590	clubs	+		entrants	590 : 25 R2 + R3 à D6
05/09/2021	2 ^{ème} Tour	-----}	188	matches avec	295	vainqueurs	+	81	entrants F	81 : 36 R1 + 45 R2 (sur 70)
19/09/2021	3 ^{ème} Tour	-----}	100	matches avec	188	vainqueurs	+	12	entrants E	12 : N3
03/10/2021	4 ^{ème} Tour	-----}	52	matches avec	100	vainqueurs	+	4	entrants D	4 : N2
17/10/2021	5 ^{ème} Tour	-----}	26	matches avec	52	vainqueurs	+	0	entrant C	
31/10/2021	6 ^{ème} Tour	-----}	13	matches avec	26	vainqueurs				
			674	matches				687	engagés (hors Bordeaux et Pau)	
entrants D (4) : 4 N2 :			Angoulême Charente F.C. - Bergerac Périgord F.C. - Trélassac F.C. - Stade Montois							
entrants E (12) : 12 N3 :			U.A. Cognac Football - S.O. Châtelleraut - F.C. Bressuire - Stade Poitevin F.C. - C.A. Neuville - F.C. Libourne Les Genêts d'Anglet Football - Aviron Bayonnais - U.S. Lège Cap Ferret - F.C. Tartas St-Yaguen U.S. Chauvigny - Stade Bordelais							
entrants F (81) :			36 équipes 1ères de R1 + 45 équipes 1ères de R2							

Les **45** équipes 1ères de Régional 2 (sur 70) exemptes du 1^{er} tour ont été déterminées comme suit :

- **23** équipes éliminées à partir du 4^{ème} tour de Coupe de France de la saison 2020/2021
- **17** équipes éliminées lors du 3^{ème} tour de Coupe de France de la saison 2020/2021

Ce qui fait un sous-total de **40**.

Ensuite, il faut déterminer **5** autres équipes (pour arriver au chiffre de 45) éliminées lors du 2^{ème} tour de Coupe de France de la saison 2020/2021 :

- **1** équipe éliminée par une Régional 1 (**A.S. Cozes**)
- **3** équipes éliminées par une Régional 2 (**F.C. Charente Limousine – Les Coqs Rouges Bordeaux – F.C. Doazit**)
- **1** équipe éliminée par une Régional 3 lors d'un match à l'extérieur (il y en avait 4) :
 - o Dont 2 équipes ont été éliminées lors des tirs au but :
 - **U.S. Migné-Auxances** avec le score le plus large à la fin du temps réglementaire : 2 à 2 (contre 1 à 1 pour le Stade Ygossais).

Calendrier du 1^{er} tour :

295 matches avec 590 clubs.

La Commission procède à la constitution de **9** groupes géographiques puis effectue au sein de chaque groupe un tirage au sort intégral suivant le règlement de la Coupe de France.

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le **Dimanche 29 Août 2021 à 15h00** ou le **Samedi 28 Août 2021 à 20h00** pour les clubs disposant d'un éclairage classé.

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départageront **directement** par l'épreuve des **coups de pied au but**, dans les conditions fixées par les Lois du Jeu.

Les arbitres centraux et les assistants seront désignés par les C.D.A. des clubs recevants aux moindres frais.

En cas d'absence de délégué officiel, c'est le représentant du club visiteur qui en fera fonction.

La Commission précise qu'en cas d'indisponibilité d'un terrain, le club recevant devra IMMEDIATEMENT prévenir la Ligue et le club adverse.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer à l'Annexe 1 du Règlement financier des Coupes.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCHES

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à pmouthaud@lfna.fff.fr

Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

ACCES AUX MATCHES

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

ATTENTION !

La règle des **REMPACES-REMPACANTS** s'applique **JUSQU'AU DEUXIEME TOUR SEULEMENT**.
Les clubs peuvent faire figurer seize joueurs sur la feuille de match (seulement **3 remplaçants** peuvent effectivement participer au cours du match en conformité avec les articles 7.3 du règlement de la Coupe de France et 144 des R.G. de la F.F.F.).

Les joueurs débutant la rencontre doivent être numérotés de 1 à 11, les remplaçants étant obligatoirement numérotés de 12 à 16 au maximum avec le numéro 16 obligatoirement attribué au gardien de but remplaçant.

Le nombre de mutés est celui qui régit l'équipe première du club dans son championnat. Toutefois, le nombre de joueurs mutés est limité dans les conditions de l'article 160 des R.G. de la F.F.F.

DIVERS

PROPOSITION DE CHANGEMENT DU TERRAIN D'ACCUEIL DES MATCHES DES EQUIPES DU F.C. BRESSUIRE SUITE AUX TRAVAUX EN COURS SUR LE TERRAIN PRINCIPAL

Suite à un courrier de la CRTIS qui dit que, compte-tenu des travaux en cours du Terrain Principal de BRESSUIRE (STADE ALAIN METAYER 1 – NNI 790490101), elle donne un avis favorable pour que les matches de l'équipe 1 se déroulent de manière provisoire sur le Terrain de TERVES (STADE DE TERVES 1 – NNI 790490701).

La protection de l'accès au terrain des joueurs et officiels sera assurée par le positionnement de barrières ERAS ou autre d'une hauteur de 1,80 à 2,00 mètres sur le un couloir de 2 mètres de large.

Ces préconisations seront valables sur la durée des travaux de réfection du Terrain d'Honneur.

Par conséquent, la C.R. Seniors donne un avis favorable à l'utilisation de ce terrain de repli.

PROPOSITION DE CHANGEMENT DU TERRAIN D'ACCUEIL DES MATCHES DES EQUIPES DU F.C. NUEILLAUBIERS SUITE AUX TRAVAUX EN COURS SUR LE TERRAIN D'HONNEUR

Suite à un courrier de la CRTIS qui dit que, compte-tenu du changement de support du Terrain d'Honneur de NUEIL LES AUBIERS (STADE ARMAND TUZELET 1 – NNI 791950101), qui passe désormais en revêtement synthétique, elle donne un avis favorable pour que les matches de l'équipe 1 soient joués sur le Terrain Annexe (STADE ARMAND TUZELET 2 – NNI 791950102).

La protection de l'accès au terrain des joueurs et officiels sera assurée par le positionnement de barrières ERAS ou autre d'une hauteur de 1,80 à 2,00 mètres sur le un couloir de 2 mètres de large.

Ces préconisations seront valables sur la durée des travaux de réfection du Terrain d'Honneur.

Par conséquent, la C.R. Seniors donne un avis favorable à l'utilisation de ce terrain de repli.



Prochaines réunions :

- **le mercredi 1^{er} septembre 2021** à 11h00 à Puymoyen : tirage du 2^{ème} tour de la Coupe de France.
- **le jeudi 9 septembre 2021** à 10h00 à Puymoyen : tirage du 3^{ème} tour de la Coupe de France.

Le Président,
Daniel GUIGNARD
Le Secrétaire de séance,
Philippe MOUTHAUD

Procès-Verbal validé le 19/07/2021 par la Secrétaire Générale, Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT.